

## MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

Eurosic annonce avoir déposé son Document de Référence 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 7 avril 2017.

Ce document intègre notamment :

- le rapport financier annuel 2016 ;
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance et le contrôle interne ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- les informations relatives au montant des honoraires des Commissaires aux comptes ;
- le rapport sur le développement durable.

Le Document de Référence est disponible dans les conditions légales et réglementaires applicables. Il peut être consulté sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), ainsi que sur le site internet de la société ([www.eurosic.fr](http://www.eurosic.fr)). Il est également tenu à disposition au siège social de la société.

### A propos d'Eurosic

Eurosic est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui gère un patrimoine évalué à près de 7,7 milliards d'euros à fin décembre 2016, principalement composé de bureaux, situés à Paris, en région parisienne et dans les grandes métropoles régionales.

L'action Eurosic est cotée sur Euronext Paris - Compartiment A sous le code ISIN FR0000038200.

### Relations Investisseurs

#### **EUROSIC**

Nicolas Darius  
Directeur Finances  
+33 1 45 02 24 73  
[communication@eurosic.fr](mailto:communication@eurosic.fr)

### Relations Presse

#### **DGM Conseil**

+33 1 40 70 11 89

Pour plus d'information : [www.eurosic.fr](http://www.eurosic.fr)